



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 DÉCEMBRE 2017

Présents : M. BÉGNÉ, Maire –

Mme VEYSSET, M. BARBIER, Mme MONTAMBAULT S., Mme PIERRE : **Adjoints** –
Mesdames CAMBON – ESCULIER – DELACOURT – TETEREL – LESZYK – MERCY –
Monsieur BOUVRANDE –

Absents excusés : M. BEZ J-M. qui donne procuration à Mme VEYSSET, 1^{er} Adjoint –

Madame MONTAMBAULT B. –

Absents : Madame JORON – Messieurs FOURNIER – CARON – BEZ J. –

Secrétaire de séance : Mme DELACOURT –

Secrétaire auxiliaire : Mme ADAM –

- ❖ Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents à la séance du 25/09/2017, le compte rendu de cette séance et signe le document correspondant.
- ❖ Monsieur le Maire donne le compte rendu des décisions prises par application des délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire pour la période du 06/10 au 14/11/2017.
- ◆ Suite au décès de M. Gérard KOYTYKH, Monsieur le Maire installe Mme Françoise MERCY dans ses fonctions de conseillère municipale, pour le remplacer.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

01. Procède à l'élection d'un conseiller communautaire et de son suppléant suite à la fusion avec la communauté de communes de Coulommiers. Une liste a été déposée : liste de M. BÉGNÉ Pierre-Emmanuel. Après dépouillement le résultat est le suivant : 11 suffrages exprimés sur 13 votants, avec deux bulletins blancs. La majorité absolue est de 6. La liste de M. BÉGNÉ Pierre-Emmanuel a obtenu 11 voix. Ont donc été élus :
M. BÉGNÉ Pierre-Emmanuel, conseiller communautaire titulaire et Mme VEYSSET Katy, conseillère communautaire suppléante.
02. Autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de mise en commun du service de police municipale de Saâcy-sur-Marne au profit des communes de Luzancy, Méry-sur-Marne et Nanteuil-sur-Marne.
03. Autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de délégation du service public des fourrières automobiles.
04. Autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer les conventions financières relatives à l'enfouissement des réseaux de la rue de Citry.
05. Décide, à l'unanimité, d'attribuer des chèques cadeaux au personnel de la commune, à chaque fête de Noël.
06. Décide, à l'unanimité, la mise en œuvre du travail à temps partiel sur la commune, pour son personnel.
07. Désigne, à l'unanimité, M. BOUVRANDE Jean-Claude en tant que référent forestier pour la filière sylvicole au SMEP du projet de PNR de la Brie et des deux Morin.
08. Décide, à l'unanimité, de fixer les nouveaux tarifs et formats de publicité sur le bulletin municipal.
09. Approuve, à l'unanimité, la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de Seine-et-Marne, et autorise M. le Maire à la signer.
10. Décide, à l'unanimité, de retirer de l'ordre du jour le sujet de l'approbation du PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics), car nous n'avons pas reçu l'avis obligatoire du Département.
11. Donne son accord, par 10 Pour et 3 abstentions (Mesdames VEYSSET, PIERRE, Monsieur BEZ J-M.), pour autoriser la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie à poursuivre la procédure en cours, jusqu'à son terme, de la révision du PLU engagée par la commune de Saâcy-sur-Marne.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAÂCY-SUR-MARNE, pour être affiché le 05 décembre 2017, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 05 août 1884.

À SAÂCY SUR MARNE, le 05 décembre 2017

Le Maire :
P-E. BÉGNÉ